

Alairac, le 22 mai 2024

**COMPTE-RENDU DE LA 48<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DÉPARTEMENTALE DE LA SECTION DE L'AUDE DE L'ANMONM  
SAMEDI 4 MAI 2024**

La **48<sup>ème</sup> Assemblée Générale** de la Section départementale de l'Aude de l'ANMONM s'est déroulée le samedi 4 mai 2024 de 15h00 à 17h00 dans la salle de réunion de l'hôtel Mercure Carcassonne La Cité.

Elle a été précédée le matin par la remise des prix départementaux 2024 du civisme-éducation citoyenne-engagement citoyen. Cette cérémonie fait l'objet d'un compte-rendu séparé.

Le Président Philippe MARCHAL a souhaité la bienvenue aux compagnons présents.

Il a adressé nos plus vifs remerciements à celles et ceux qui nous ont témoigné par écrit leur reconnaissance et leurs encouragements et ont regretté de ne pouvoir être présents, liés par d'autres engagements..



Il a souligné les liens étroits entretenus avec les associations patriotiques et culturelles du département.

Il a débuté son discours en demandant d'avoir une pensée pour tous les Compagnons qui ont été éprouvés par la maladie ou ont perdu des êtres chers au cours de l'année écoulée.

Après l'appel des noms de nos compagnons décédés en 2023 et début 2024, une minute de silence a été observée, suivie par l'hymne national :

- 2023 :

Monsieur AUTHIER André  
Madame BENIFEI PAOLO  
Madame EYCHENNE Annette  
Monsieur HERREROS Vidal  
Monsieur SABRIA Gilbert

Monsieur BACHELOT Bernard  
Madame COUPLET Yvonne  
Monsieur FOCCHI Yves  
Monsieur ROBINET Jacques  
Madame SAILLAN Georgette

- depuis le début de 2024 :

Monsieur BELLISSENT Georges  
Monsieur CARETTE Francis

Monsieur BERTHOU Jean-Noël  
Monsieur FAGOT Eugène

Philippe MARCHAL a rappelé les 27 prix collectifs décernés le matin, dont 7 du civisme, 2 de l'engagement citoyen et 18 prix de l'éducation citoyenne. Il a remercié les personnels de direction et les équipes pédagogiques des écoles, collèges et lycées, qui s'impliquent fortement auprès des élèves et ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour élaborer ces projets.

Il a remercié Monsieur le Président de l'Association des Maires de l'Aude, Monsieur le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours de l'Aude, Madame la Présidente de la Région Occitanie, Madame la Présidente du Conseil départemental, et Messieurs les Maires des communes qui subventionnent l'association.

Il a ensuite exprimé toute sa gratitude à l'ensemble des membres du Comité de section de l'Aude de l'ANMONM, qui œuvrent toute l'année pour faire vivre notre association, notamment :

\* Georges LAMILHAU, Président départemental honoraire

\* les 4 Vice-présidents départementaux :

- Casimir GARCIA du Comité de Carcassonne
- Georges ROCH du Comité de Narbonne
- Michel HUMBLLOT du Comité de Castelnaudary
- Pierre ROUQUAIROL du Comité de Limoux

\* et aussi :

- Claude CANALES, Vice-président chargé du recrutement
- Georges ROCH, Secrétaire départemental
- Gérard SERRALTA, Trésorier départemental.



Philippe MARCHAL a eu pour ce dernier et son épouse une pensée très chaleureuse. Suite à un grave accident de circulation, ils sont hospitalisés depuis plusieurs semaines. Nous leur avons souhaité un prompt rétablissement.

Le clip vidéo réalisé par notre compagnon André VIDAL, qui synthétise les différentes actions menées par les 4 comités de notre section, a été projeté.

## ÉLECTIONS AU COMITÉ DE SECTION 2024

Il y avait **5 postes** à pourvoir au titre du renouvellement du tiers sortant du Comité de section.

**Les 5 candidatures** reçues avaient été déclarées recevables par le Comité de section du 26 avril 2024 : Jacqueline AZEMA, Philippe MARCHAL, Georges ROCH, Pierre ROUQUAIROL, Jean-Raymond SOULIÉ.

Le nombre de candidats étant égal au nombre de postes à pourvoir, Philippe MARCHAL a proposé à l'Assemblée générale un vote à main levée. Accepté à l'unanimité, le vote à main levée a eu lieu nominativement, candidat par candidat.

Les 5 candidats ont été élus à l'unanimité : **Jacqueline AZEMA, Philippe MARCHAL, Georges ROCH, Pierre ROUQUAIROL, Jean-Raymond SOULIÉ.**

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023

Philippe MARCHAL a ensuite donné la parole à Georges ROCH pour présenter le rapport d'activité 2023.

L'année 2023 s'est déroulée normalement avec de nombreuses manifestations pour commémorer le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite :

- l'assemblée générale 2023 et la remise des prix départementaux 2022 - 2023 se sont tenues le 13 mai 2023,
- les animations, conférences, visites ont été organisées normalement,
- l'action auprès des jeunes pour promouvoir le civisme et l'engagement citoyen a pu être conduite,
- le contact avec les adhérents a été maintenu à travers le bulletin de liaison de la Section de l'Aude, par des conférences et des visites, par des contacts directs, et, pour ceux qui y sont abonnés, par la revue « Le Mérite ».



### POINT 1 – LE NIVEAU NATIONAL

**L'année 2023 a été marquée** par la réunion des présidents de section et par l'Assemblée Générale, tenues les 8 et 9 juin à Paris.

La section de l'Aude était représentée par Philippe MARCHAL.

La traditionnelle réunion des présidents de sections de fin d'année a eu lieu les 30 novembre et 1er décembre 2023 avec la commémoration des 60 ans de l'ONM au Palais du Luxembourg.

### **RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE SECTION LE 8 JUIN À PARIS**

Les présidents ont assisté à un tour d'horizon complet du travail effectué au cœur de l'ANMONM :

- avancées en matière de communication
- résultat de l'audit du système informatique
- présentation des finances vers un retour à l'équilibre.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2023

Elle a adopté le **rapport d'activité 2022**.

### ➤ **Effectifs Nationaux de l'A.N.M.O.N.M**

En 2022, l'effectif au niveau national était de **21 650 membres** (22 210 en 2021), soit une diminution de 560 compagnons.

### ➤ **Rapport financier**

Il a également été adopté : total du bilan 2022 = 2 287 584 €, et fait apparaître un déficit de 170 964 € (en 2021, déficit de 48 022 €) :

soit, déficit de 48 461 € des sections et déficit de 122 503 € du siège.

La situation financière reste équilibrée malgré la perte de l'exercice. Des mesures nécessaires pour un retour à l'équilibre ont été prises.



### ➤ **Commissions nationales**

Georges ROCH a évoqué notamment la **commission des publications**. La revue « Le Mérite » avec 13 500 abonnés, soit 51 % des adhérents, est un lien remarquable entre les adhérents et est porteur d'informations très intéressantes. **Deux articles concernant l'Aude sont parus :**

\*  **dans le n° 176 de juin 2023**, sur la réunion des bureaux des sections de l'ex-Languedoc-Roussillon le 13 avril 2023 à Narbonne,

- **dans le n° 177 de septembre 2023**, sur la remise des prix départementaux 2023 de l'Aude le 13 mai 2023,
- 

## DIFFÉRENTS PRIX NATIONAUX ONT ÉTÉ REMIS LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

### ➤ **Prix nationaux 2023 de l'éducation citoyenne**

Ils ont récompensé des projets de jeunes des sections du Loiret, Pas-de-Calais, Moselle.

### ➤ **Prix spécial du 50ème anniversaire de l'ANMONM**

Il a été remis à 4 sections de JSP du département de la Gironde qui ont joué un rôle particulier lors des feux de forêt géants de l'été 2022.

## RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE SECTION DU 30 NOVEMBRE À PARIS

Plusieurs sujets ont été évoqués :

- bilan de la mise en œuvre de la **feuille de route**,
- informatique : choix du **progiciel Netanswer** qui gèrera la gestion des adhérents ainsi que le site internet. Il sera amorti sur 3 ans et, à compter de 2027, le coût de l'informatique sera réduite de 60 %.

## COMMÉMORATION DES 60 ANS DE L'ONM LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Accueillis par Mme Sylvie ROBERT, vice-présidente du Sénat, les participants ont commémoré les 60 ans de la création de l'ONM avec les interventions de :

- Général d'armée, François LECOINTRE, grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'Ordre national du Mérite,
- Hervé GAYMARD, ancien ministre et président de la Fondation Charles de Gaulle,
- Xavier DARCOS, ancien ministre et chancelier de l'Institut de France,
- William CHRISTIE, grand croix de l'Ordre, chef d'orchestre de renommée mondiale, fondateur des Arts florissants,
- le message du Président de la République, Emmanuel MACRON, grand maître des ordres nationaux dont l'ordre national du Mérite, a été lu par Patrick SANDEVOIR.

### ➤ **Prix du 60ème anniversaire de la création de l'ONM**



- 3 trophées originaux réalisés par un lycée de Lyon aux sections de Martinique, Vendée, Tarn, pour les actions de rayonnement réalisées,

- 17 diplômes en témoignage de reconnaissance aux 17 sections qui ont participé, dont la section de l'Aude.

À cette occasion, sont remis les prix nationaux du civisme, de l'engagement citoyen et de l'initiative mémorielle.

## LES PARTENARIATS

Il y a toujours les partenariats avec l'IGESA et l'ADOSOM dont les détails sont disponibles sur le site internet de l'ANMONM.

## POINT 2 – LE NIVEAU DÉPARTEMENTAL

### **LE COMITÉ DE SECTION ET LE BUREAU DÉPARTEMENTAL ÉLARGI**

Georges ROCH a dressé le bilan de l'activité du Comité de section réuni sous sa forme élargie.

Il s'est ainsi réuni 6 fois ; les 2 février, 13 mars, 9 mai, 23 juin, 26 septembre, 12 décembre.

#### ➤ **Représentations et activités**

Le Président départemental Philippe MARCHAL et/ou les Vice-présidents, délégués de Comité, certains membres du bureau, ont participé aux **cérémonies patriotiques**.

Ils ont également participé aux cérémonies de **remise de l'insigne de l'ONM**, et l'ANMONM-11 a été représentée aux **obsèques** de compagnons décédés avec, selon la volonté de la famille, la présence du drapeau et la remise d'une plaque funéraire souvenir.

#### ➤ **Convention tripartite avec le SDIS et l'UDSP de l'Aude signée le 12 octobre 2023**

Cette convention s'est substituée à la convention avec le seul SDIS de l'Aude.

Elle a été signée par :

Philippe MARCHAL, Président départemental,

Christian RAYNAUD, Président du SDIS,

Sandra ROSSI, Présidente de l'UDSP.



#### ➤ **Convention avec la délégation de l'Aude de la SNSM signée le 15 décembre 2023**

Placée sous le Haut Patronnage de Christian POUGET, Préfet de l'Aude, cette convention a été signée le 15 décembre 2023 par Philippe MARCHAL, Président départemental, et Daniel ARMISEN, Délégué interdépartemental de la SNSM pour l'Aude et les Pyrénées-Orientales.



L'ANMONM11 et la SNSM jugeront annuellement l'opportunité de décerner 2 types de prix :

- prix de l'engagement citoyen d'un sauveteur bénévole de la SNSM,
- prix de l'engagement citoyen d'un équipage d'une station de la SNSM, d'une collectivité, d'une structure encadrante.

Ce même jour, une convention similaire a été signée entre la section des Pyrénées-Orientales et la SNSM.

## ➤ Réunion inter-sections du Langudoc-Roussillon du 13 avril 2023 à Narbonne

C'était la 5ème réunion des bureaux des comités de section (pas de réunion en 2020).

Patrick SANDEVOIR, Président national, était présent.

Ces réunions permettent les échanges sur des problématiques communes et de faire remonter au siège certains points.

Différents sujets ont été évoqués : la baisse des effectifs et le recrutement d'adhérents, les activités à proposer aux adhérents, la place des représentants de l'ANMONM lors des cérémonies, l'élargissement du champ d'actions de l'ANMONM, les possibilités d'élection au Conseil d'administration.



## ➤ Actions d'entraide et de solidarité

Ces actions ont été menées par les comités locaux au plus près des compagnons les plus âgés ou ceux qui traversent des difficultés.

En cas de besoin d'intervention pour une situation qui ne pourrait pas être gérée localement, un dossier pourrait être constitué par la section départementale et transmis au siège à Paris. Ce fut le cas lors des inondations catastrophiques de 1999 et 2018.

## ➤ Information – communication

**Le bulletin de liaison de la Section de l'Aude** : créé début 2021 sur décision du Comité de section, il comprend une partie d'informations départementales et quatre parties correspondant à chacun des quatre comités locaux.

Il est diffusé à tous les adhérents et aux partenaires de la Section de l'Aude.

Le bulletin de liaison n°4 a été diffusé en juin 2023 et le n°5 en fin d'année 2023.

**Le site internet de l'ANMONM** : [www.anmonm.org](http://www.anmonm.org) comprend des espaces pour chaque section départementale dont celle de l'Aude.

Le siège a décidé de renouveler les outils informatiques. Le choix s'est porté sur le **progiciel Netanswer** qui gèrera la gestion des adhérents ainsi que le site internet.

Les pages départementales devront être refaites.

Il va être mis en place progressivement en 2024.

Le **reçu fiscal** a été envoyé par le siège soit par mél, soit par voie postale.

**Deux pages Facebook de l'ANMONM** peuvent intéresser les adhérents de l'Aude :

- **la page nationale de l'ANMONM** administrée par le siège. Chaque adhérent peut y accéder après en avoir fait la demande et avoir été agréé :  
<https://www.facebook.com/groups/2163147200514293>

- **la page ANMONM – Aude / Gard / Hérault / Lozère / Pyrénées-Orientales** administrée par Yvan MARCOU, Président de la Section de l'Hérault :  
<https://www.facebook.com/groups/1096187643891862>

## **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 DE LA SECTION DE L'AUDE**

Elle a eu lieu le 13 mai 2023 en présence des autorités civiles et militaires. Quitus a été donné aux rapports d'activités et financier et le tiers des membres du Comité de section a été renouvelé.

## **LES PRIX DÉPARTEMENTAUX 2023 DU CIVISME, DE L'ÉDUCATION CITOYENNE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN**

Ces actions ont été menées en **partenariat avec l'Association des Maires de l'Aude, avec le service départemental d'incendie et de secours de l'Aude, et avec les services de l'éducation nationale de l'Aude**. Elles visent à défendre les valeurs morales du civisme et de la citoyenneté et demeurent un des objectifs majeurs de notre association : c'est le cœur de notre activité.

Le **jury** s'est réuni le 19 avril 2023 et les prix ont été remis le 13 mai 2023.



De nombreux élèves, de jeunes sapeurs-pompiers, accompagnés par leur équipe pédagogique et de parents, sont venus recevoir leur prix :

- **4 prix du Civisme** remis par Monsieur Éric MENASSI, Président de l'Association des Maires de l'Aude,
- **1 prix de l'Engagement citoyen**, par Monsieur Christian RAYNAUD, Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aude,
- **17 prix de l'Éducation citoyenne** concernant 3 écoles élémentaires, 8 collèges, 2 lycées, par Monsieur Joël LAPORTE, Directeur Académique des services de l'éducation nationale de l'Aude.

Les enseignants qui se sont investis et qui ont guidé les jeunes dans la réalisation de leurs

actions, ont été remerciés avec la remise du diplôme de l'ANMONM.

900 diplômes individuels ont ensuite été remis à chaque élève dans son établissement scolaire.

## COMMÉMORATION DU 60<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'ONM PAR LA SECTION DE L'AUDE

La Section de l'Aude a fêté les 60 ans de l'Ordre avec **2 moments forts** :

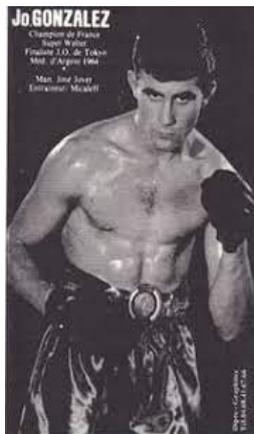
- lors de la cérémonie de remise des prix départementaux 2023
- lors de la réunion annuelle du comité de Narbonne.

Lors de la cérémonie de remise des prix départementaux 2023, Gérard **SERRALTA est intervenu** pour rappeler les règles de fidélité, de loyauté, et d'engagement, suivies par les Chevaliers de l'Ordre, illustrées par la devise de l'ANMONM : Honneur – Solidarité – Mémoire.

Philippe MARCHAL a remis le **PRIX SPÉCIAL 60<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE** aux enfants de l'école maternelle de Campagne sur Aude. Ces enfants âgés de 3 à 5 ans ont ensuite entonné la Marseillaise devant un auditoire particulièrement ému.



- La section de l'Aude a décidé d'**honorer à cette occasion, l'adhérent le plus ancien de la Section de l'Aude.**



Jo GONZALEZ, né le 06 août 1941, adhérent n° 36 de la Section de l'Aude, médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de Tokyo en 1964 (poids super-welters), fait Chevalier de l'ONM par décret du 17 février 1965.

**Le diplôme d'Honneur et la Médaille du 60<sup>ÈME</sup> anniversaire** lui ont été remis lors de la réunion annuelle 2023 du Comité de Narbonne.

## LES COMITÉS LOCAUX

Par leur proximité, les Comités locaux et leurs Délégués respectifs ont un rôle essentiel dans la vie de notre Section départementale :

- ils ont entretenu un **lien constant avec nos adhérents**, notamment les plus âgés et les plus fragiles, participant ainsi à ce devoir de solidarité et de fraternité qui nous tient à cœur ;
- ils ont participé régulièrement aux différentes **cérémonies patriotiques** qui s'inscrivent dans le devoir de mémoire, et accompagnés de porte-drapeaux fidèles et exemplaires ;
- ils se sont investis tout aussi régulièrement dans les activités initiées par nos commissions départementales dont celle du **Civisme, de l'Éducation citoyenne et de l'Engagement citoyen** ;
- ils ont assisté aux **obsèques** de compagnons décédés avec, selon la volonté de la famille, la présence du drapeau et la remise d'une plaque funéraire ;
- Ils ont participé aux **cérémonies de remise de l'insigne de l'ONM** aux personnes promues ;

Georges ROCH a remercié **les porte-drapeaux** pour leur engagement et leur fidélité.

- en 2023, chaque **Comité local a tenu sa réunion annuelle** en présence du président départemental. Elles ont eu lieu  
18 novembre 2023 pour Narbonne,  
09 décembre 2023 pour Castelnaudary,  
27 janvier 2024 pour Carcassonne et Limoux.
- ils ont proposé des **activités culturelles, des conférences, des visites**, afin d'offrir des occasions de rencontre entre les compagnons et de maintenir les liens mais aussi pour proposer des lieux d'échanges et d'informations, organisées par l'ANMONM, la SMLH, l'AMOPA, l'AOR.

## HOMMAGE À NOS GRANDS ANCIENS ET À NOS PLUS FIDÈLES ADHÉRENTS

L'ANMONM a souhaité rendre hommage aux compagnons les plus anciens et les plus fidèles (85 ans et plus et plus de 20 ans de cotisation).

Par leur engagement et leur fidélité, ils ont permis à l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite de veiller à l'entraide et la solidarité entre ses membres, de promouvoir les valeurs humaines essentielles, et de porter auprès des jeunes, les valeurs de civisme et d'engagement citoyen.

Ils ont ainsi contribué à faire rayonner l'Ordre National du Mérite.

En 2023, 8 Compagnons étaient concernés dans l'Aude : 3 à Carcassonne, 3 à Limoux, 2 à Narbonne

Un diplôme-parchemin et un pin's-insigne « ONM » leur ont été remis selon des modalités adaptées : au cours d'une réunion, directement, ou par envoi postale.

### POINT 3 – LES ADHÉRENTS

Il y a eu 12 **nouveaux** adhérents dont 5 sympathisants en 2023 et 6 nouveaux adhérents dont 1 sympathisant début 2024.

L'évolution des effectifs en 2023 est la suivante :

	Masculin	Féminin	Total
<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>187</b>	<b>50</b>	<b>237</b>
Nouveaux adhérents	11	1	12
Démissions	2	1	3
Décès	7	3	10
Mutations	0	0	0
Suspensions	11	1	12
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>178</b>	<b>46</b>	<b>224</b>

**Au 31 décembre 2023**, il y avait 224 adhérents (79% d'hommes, 21 % de femmes) : 87 à Carcassonne, 44 à Castelnaudary, 16 à Limoux, 77 à Narbonne.

Il y a **15 sympathisants**, soit 6,7 % de l'effectif total.

La **baisse est significative** et similaire à celle de 2022 : - 13 adhérents (- 11 en 2022).

C'est **une des plus fortes baisses** malgré un nombre significatif de nouveaux adhérents (12).

De 2016 à 2023, la moyenne de **nouveaux adhérents** est de 13 par an.

Parmi les **12 nouveaux adhérents de 2023**, **3 sont des nouveaux promus en 2022 ou 2023**.

**10 décès** ont été déplorés, et 4 décès depuis le début de l'année.

Le nombre de **suspendus** (12) est le plus élevé. La moyenne des 8 dernières années est de 6,5 suspendus.

Enfin, il y a eu **3 démissions** en 2023 : 2 à Carcassonne, 1 à Narbonne.

Certes, la **tendance à la baisse** est générale pour toutes les associations : question de société, position de la Grande Chancellerie. Mais cette baisse continue du nombre d'adhérents, au niveau national et dans les sections départementales, reste très préoccupante.

**Depuis 2016**, le Comité de section a affiché ses **pistes d'actions qui sont enrichies régulièrement**. Le Président, les délégués des comités locaux, les membres du comité de section, ne ménagent pas leurs efforts pour fidéliser les adhérents et susciter de nouvelles adhésions :

- se rapprocher des compagnons n'ayant pas payé leur cotisation,
- engager une démarche personnalisée vers les compagnons nommés et non adhérents,
- contacter et inciter les personnes nouvellement nommées à rejoindre l'ANMONM,
- rechercher des sympathisants donateurs,
- organiser des activités ou relayer celles d'autres associations,
- communiquer sur les activités et actions menées.

## **POINT 4 – CONCLUSION**

Malgré la baisse du nombre d'adhérents, ce bilan 2023 est **à mettre à l'actif** de tous les membres du Comité de section et du Bureau départemental élargi, et à tous ceux qui oeuvrent dans les 4 comités locaux :

- Finances saines et bilan en excédent
- Fort partenariat avec les institutionnels : AMA, SDIS et UDSP, DSDEN, SNSM
- Encouragement des jeunes pour promouvoir le civisme et l'engagement citoyen
- Présence aux cérémonies patriotiques, obsèques, ...
- Recherche de proximité et attention vis-à-vis des adhérents
- Animation : 7 conférences, 3 visites
- Information-communication : contacts directs, bulletins de liaison, revue « Le Mérite », site internet, facebook, presse,

et Georges ROCH a conclu en rappelant la devise de l'ANMONM : **« Honneur – Solidarité – Mémoire »**.

## **RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2023**

Philippe MARCHAL a rappelé que Gérard SERRALTA, Trésorier départemental, était hospitalisé depuis des semaines suite à un accident de la circulation.

Il lui a rendu un hommage appuyé pour son courage, sa volonté et son optimisme qui force notre respect, d'autant plus qu'il a des blessures importantes.

Malgré cela, Gérard SERRALTA a assuré sa tâche et a préparé le bilan financier. Philippe MARCHAL a remercié Jean-Raymond SOULIÉ qui a accepté de présenter ce bilan.



Jean-Raymond SOULIÉ a lu le message de Gérard SERRALTA dans lequel celui-ci a loué l'engagement des compagnons qui s'estiment comptables des idéaux de Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité, et plus particulièrement de ceux qui versent des dons conséquents à l'association.

Gérard SERRALTA a également salué le soutien des collectivités : Région, Département, Villes de Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Trèbes, Alairac et Les Cassés. Sans leur aide, l'action auprès des jeunes ne pourrait pas avoir autant de relief. Enfin, il a fait état du résultat positif de presque 3 000 € et s'est associé à l'assemblée par la pensée en adressant à chacun son amical salut.

La situation de trésorerie présentée concernait la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023, et faisait apparaître que :

- Les recettes s'élèvent à	<b>19 912,61 €</b>
- Les dépenses s'élèvent à	<b>16 914,50 €</b>

**Le résultat de l'exercice est positif de** **2 998,11 €**

Le compte sur livret au 31 décembre 2023 est de	<b>5 053,22 €</b>
Le solde du compte courant au 31 décembre 2023 est de	<b>6 521,57 €</b>

**Il en découle donc un avoir total au 1er janvier 2024 de** **11 574,79€**

NOTA : Les objectifs définis par les statuts ont été réalisés et les déficits antérieurs résorbés.

## QUITUS

Le Président Philippe MARCHAL a soumis les deux rapports, d'activité et financier, à l'approbation de l'assemblée par un vote à main levée.

Aucun vote contre, aucune abstention, le quitus a été obtenu à l'unanimité pour les rapports du secrétaire et du trésorier.

## CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Philippe MARCHAL a rendu un hommage appuyé à tous les membres du Comité de section et a remercié aussi chaleureusement tous ceux qui ont contribué au rayonnement de cette section depuis sa création.

Il a remercié toutes les personnes présentes pour leur participation, et a conclu en citant Alexandra JULIEN :

*« Continue de te battre pour ce que tu crois, même si c'est parfois très difficile. Dis-toi que certaines batailles sont plus longues à gagner que d'autres, et ne perd jamais espoir ».*

**Le Vice-président départemental,  
Délégué du Comité de Narbonne,  
Secrétaire départemental,**



**Georges ROCH**

**Le Président départemental,**



**Philippe MARCHAL**